

EXTRAIT
DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Syndicat Intercommunal
Frasne le Château/Vaux le Moncelot

Séance du 10 Octobre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 6

Présents : 5

Votants : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre, à 20 heures 30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Frasne le Château, sous la présidence de Monsieur Claude SPRINGAUX, Président.

Date de convocation du Conseil Syndical : 04/10/2024

Présents : Claude SPRINGAUX, Marie GRENIER, Roland BAULEY, Nicole OUDIN,

Absents : Jérôme CONTET

Procuration : Fernando OLIVEIRA à Claude SPRINGAUX

Mme Marie GRENIER a été nommée secrétaire de séance



Tarifs Concessions Cimetière

Monsieur le Président, rappelle aux membres du Conseil Syndical la création de 6 Casurnes, dans l'espace du jardin des souvenirs, au cimetière. Il convient donc d'en fixer les tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide d'appliquer les tarifs de concession suivantes à compter du 15 octobre 2024 :

Type de concession	2m 2	4 m2	Colombarium (2 places)	Casurne (4 places)
Durée 30 ans	430 €	860 €	480 €	600 €
Durée 50 ans	700 €	1400 €	800 €	1000 €

5 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENSION

Fait et délibéré les jours, an, et mois que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Président
Claude SPRINGAUX,

